



Académie de Waremme asbl
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Rue Charles Lejeune 4 4300 Waremme
Tél. : 019/32.77.50 Fax : 019/33.02.23

www.academiedewaremme.be info.academie@waremmeculture.be



ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 DATE DE L'INSCRIPTION :/...../.....

Première inscription Réinscription

Biffer les domaines non suivis

Musique

Danse

Parole

ELEVE : **NOM :** **PRENOM :**

Sexe : H / F Date de naissance Numéro national

Adresse et n°: Code Postal : Localité:

Téléphone: GSM:

E-mail :

RESPONSABLE : **NOM :** **PRENOM :**

Parent/ Tuteur / Autre (à compléter si l'élève est mineur) .

Adresse (si différente de l'élève):

Téléphone: GSM:

E-mail :

Autorisez-vous l'académie à utiliser, à des fins d'information ou de promotion, les images prises dans les classes ou à l'occasion des manifestations ? **OUI** **NON**

ETUDES ARTISTIQUES DÉJÀ SUIVIES et/ou

COURS DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (Académie ou Conservatoire) :

--

Droit d'inscription lié à la situation en septembre 2020

Conformément à l'arrêté du 20/11/1995, chaque dossier doit contenir une copie d'un document d'identité attestant de la date de naissance de l'élève

Moins de 12 ans / né(e) APRES le 31/12/2008	<input type="checkbox"/>	Personne pensionnée sous statut G.R.A.P.A.	<input type="checkbox"/>
Né(e) entre le 15/10/2002 et le 31/12/2008 inclus	<input type="checkbox"/>	Inscrit en Humanités Artistiques dans l'E.S.A.H.R.	<input type="checkbox"/>
Né(e) AVANT le 15/10/2002	<input type="checkbox"/>	Inscrit dans l'enseignement secondaire technique (Transition ou Qualification) secteur 10 (<i>Beaux-arts : art et science, art plastique ou danse</i>)	<input type="checkbox"/>
Plus de 12 ans et inscrit dans l'enseignement primaire	<input type="checkbox"/>	Inscrit dans l'enseignement secondaire professionnel ou technique (Transition ou Qualification) du secteur 6 (<i>Arts appliqués : arts décoratifs, arts graphiques, audiovisuel ou orfèvrerie</i>)	<input type="checkbox"/>
Élève à charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM	<input type="checkbox"/>	Élève inscrit dans l'enseignement supérieur, obligatoire ou de Promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/>
Élève chômeur complet indemnisé	<input type="checkbox"/>	Troisième enfant et suivants inscrit dans une académie (le moins âgé)	<input type="checkbox"/>
Demandeur d'emploi en période de stage	<input type="checkbox"/>	Minerval déjà payé dans une autre académie	<input type="checkbox"/>
Élève à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	<input type="checkbox"/>	Montant à payer et documents à fournir : voir le document « Infos-Horaires »	
Élève bénéficiant du revenu d'intégration	<input type="checkbox"/>		
Élève à charge d'une personne handicapée	<input type="checkbox"/>		
Élève handicapé	<input type="checkbox"/>		

Il s'engage à suivre ces cours régulièrement, à se présenter aux activités et aux épreuves d'évaluation de sa/ses classe(s) et à respecter le règlement d'ordre intérieur de l'établissement. La personne responsable prend note que l'Académie n'organise pas de surveillance en-dehors des heures de cours effectives.

Le signataire a pris connaissance des tarifs du minerval dû à la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que du montant de la cotisation à l'asbl.

Conformément à la loi du 30/07/2018 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données à caractère personnel renseignées sur cette fiche (ainsi que ses documents annexes) sont enregistrées et traitées par l'Académie de Waremme asbl dans la stricte finalité de l'administration des élèves. Coordonnées du délégué à la protection des données à désigner le 1/10.

Ces données seront transmises à la Fédération Wallonie-Bruxelles, pouvoir subventionnant et de contrôle pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'établissement précité mais également auprès de la Direction de l'enseignement artistique à horaire réduit, situé rue A. Lavallée à 1080 Bruxelles (esahr@cfwb.be).

Le responsable de la gestion des données personnelles est le Président, Monsieur Jacques CHABOT

Signature de l'élève et de la personne responsable

P A R O L E	Intitulé du cours	Coche	Remarque
Cours en implantations	Atelier théâtre		École :
Cours de base à l'Académie	Déclamation, Eloquence, Théâtre ANCIENS		
	Débutants 1 ^{ère} année		
	Débutants venant d'implantation		
Cours complémentaires à l'Académie	Expression corporelle		

D A N S E

Cours de base	Danse jazz		
	Danse classique		
	Danse contemporaine		

M U S I Q U E

Formation musicale	Préparatoire		Lieu :
	Formation 1 (inscription au test si 7 ans)		Haneffe ou Waremme
	Formation / qualification ANCIENS		Groupe :
Formation instrumentale et vocale (un seul cours par élève)	Chant		
	Clarinette		
	Flûte		
	Guitare classique		
	Harpe		
	Piano		
	Percussions		
	Saxophone		
	Trombone / Tuba		
	Trompette / Bugle		
	Violon		
Violoncelle			
Cours complémentaires	Chœurs enfants (7-12 ans)		
	Chœurs ados (13-18 ans)		
	Ensemble vocal pour voix de femmes (à pd 16 ans)		
	Histoire de la musique		
	Atelier flûte à bec (6 à 9 ans)		
	Expression corporelle		
	Ensemble créatif		
	Piano d'accompagnement		
	Musique de chambre *		
	Ensemble de cuivres **		
	Ensemble de saxophones **		
	Ensemble de cordes **		
	Ensemble de guitares **		
	Ensemble de jazz ***		
	Guitare d'accompagnement ***		
Atelier folk *** (banjo - ukulélé)			
Atelier clavier jazz ****			
Atelier chant *****			

Les cours en gras ne sont pas cumulables avec un cours semi-collectif

- * Accessible à partir de la Qualification en Formation instrumentale (+ conseil d'admission)
- ** Élèves inscrits au cours ou ayant terminé la Qualification instrumentale (ou dispensés par le conseil d'admission)
- *** Élèves de 14 ans et plus ou ayant terminé la filière de formation instrumentale classique (+ conseil d'admission)
- **** Élèves de 14 ans et plus en Qualification piano ou ayant terminé la Qualification instrumentale (+ conseil d'admission ou dispensés par le conseil d'admission - max. 4 ans de cours)
- ***** Élèves de 16 à 25 ans (+ conseil d'admission - max. 4 ans de cours)

Sous réserve des places disponibles et de la poursuite de l'organisation de ces cours au 1/10/2020

Date de réception Académie :